

# Y A-T-IL DU CONSENSUS ENTRE ÉCONOMISTES EN FRANCE ?

THIERRY MAYER \*  
ÉTIENNE WASMER \*\*

**L**a science économique est diverse et source de controverses et de conflits scientifiques qui trouvent parfois une résonance auprès du grand public. Par ailleurs, la discipline est en évolution rapide ces dernières années, dans toutes ses dimensions : théories, méthodes de validations empiriques, évaluation des politiques publiques, concurrence des universités étrangères dans le recrutement des jeunes économistes formés en France...

201

De cette diversité et parfois de ces phénomènes qui poussent en apparence à la divergence, doit-on conclure qu'il n'existe aucun consensus parmi les économistes ? Ou bien, ces derniers se retrouvent-ils sur certaines questions ? En nous inspirant d'études menées il y a quelques années auprès des membres de l'American Economic Association (Whaples, 1996 et 2006), nous avons élaboré un questionnaire pour tenter de définir les thèmes qui, en France, font l'objet de consensus et ceux qui donnent lieu à des débats scientifiques.

---

\* Sciences po ; CEPIL.

\*\* Sciences po ; Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Nous remercions pour leurs conseils ou leurs suggestions : Roger Guesnerie, Isabelle Knock-Méo, Éric Le Boucher, Gilles Saint-Paul et Cornelia Woll. Nous remercions également Claire Bénard (Sciences po), qui a traduit les questions du questionnaire de Whaples (2006) en français, dont une vingtaine a été réutilisée dans notre enquête, les membres de la Junior entreprise de l'École polytechnique, XProjets, qui ont administré le questionnaire, en particulier Arnaud Ramey, et notre partenaire ECO89 (Pascal Riché), ainsi que Jean-Michel Charpin et André Cartapanis de l'AFSE (Association française de science économique). Ces remerciements n'impliquent pas les personnes citées au-delà de leurs conseils amicaux. Nous restons seuls responsables des méthodes et des résultats. Une version antérieure plus complète de cet article est disponible sur le site : <http://ideas.repec.org/p/pramprapa/18584.html>. L'ensemble des résultats détaillés y est disponible en annexe (pages 17 à 107).

Cette étude est financée par le Codice (Comité pour la diffusion de la culture économique).

## LE QUESTIONNAIRE

Il comporte 82 affirmations, dont 24 étaient directement traduites de l'étude de Whaples (2006), qui ont été réparties en 11 thèmes décrits ci-dessous.

- 1- Régulation des marchés et politiques de concurrence
- 2- Commerce international et mondialisation
- 3- Éducation et capital humain
- 4- Sécurité sociale et redistribution
- 5- Fiscalité
- 6- Environnement
- 7- Marché du travail
- 8- Marché du logement
- 9- Euro et macroéconomie internationale
- 10- Crise, gestion du secteur financier et plans de relance
- 11- Divers

Ces affirmations peuvent être validées ou invalidées par le répondant selon les modalités indiquées ci-dessous.

- (1) *Tout à fait en désaccord*
- (2) *Plutôt en désaccord*
- (3) *Sans opinion*
- (4) *Plutôt d'accord*
- (5) *Tout à fait d'accord*

202

La page du site Internet hébergeant l'enquête et géré par la Junior entreprise de l'École polytechnique, XProjets, proposait par défaut et pour chacune des 82 affirmations l'option (3) *Sans opinion*. Un intervenant validant les réponses sans rien changer répondrait donc cette même option à toutes les questions.

Le site Internet affichait en première page la mention suivante : « NB : la plupart des questions ont évidemment une résonance politique (débat gauche-droite, débat sur l'Europe et la mondialisation, débat sur l'immigration). Il importe de répondre en fonction non d'une orientation politique ou philosophique, mais de sa propre conviction de ce que la recherche économique et le savoir économique ont établi (par la théorie, les études empiriques, l'histoire économique). »

De fait, un certain nombre d'affirmations sont rédigées de façon à ce que la réponse (5) *Tout à fait d'accord* traduise globalement une confiance dans la régulation interne par le marché. D'autres affirmations sont rédigées de façon à ce que cette même réponse traduise au contraire une plus grande confiance dans la régulation économique externe, généralement publique, ou une méfiance envers la régulation interne par le marché. Certaines questions étaient plutôt neutres.

Par exemple, dans le premier thème (Régulation des marchés et politiques de concurrence), la première affirmation du questionnaire (Abolir les restrictions sur l'implantation des pharmacies permettrait de faire baisser le prix des produits de parapharmacie) se situe clairement dans le groupe des affirmations appelées par simplicité « promarché ». La sixième affirmation (La politique de la concurrence européenne devrait être plus souple vis-à-vis des aides d'État) est plutôt dans le groupe des affirmations qualifiées de « prorégulation ». Enfin, la septième affirmation (L'Europe est le bon niveau géographique pour traiter des problèmes de contrôle des concentrations) appartient au groupe des affirmations dites « neutres ».

Au total, le questionnaire comporte 34 affirmations du groupe « promarché », 26 affirmations du groupe « prorégulation » et 22 affirmations du groupe « neutre ». Cette distinction entre des questions de promarché et de prorégulation constitue une ligne de différenciation naturelle dans la discipline, qui, bien entendu, n'est absolument pas propre à la France, et permet de quantifier le degré de consensus ou de dissensus. Les questions plus neutres fournissent un groupe de référence naturel où la réponse serait moins dépendante de l'appartenance à telle ou telle tradition scientifique ou école de pensée en économie.

Par ailleurs, certaines affirmations sont purement positives, comme la première citée plus haut, d'autres ont au contraire un contenu normatif, comme la sixième également citée plus haut. D'autres encore sont plus difficiles à classer car elles suggèrent un mécanisme clair avec une implication du type « il faut ». C'est, par exemple, le cas de l'affirmation 82 (Il faut légaliser le cannabis afin d'éviter une hausse des prix qui développerait les activités criminelles et les bandes organisées). On ne classe donc pas ce type d'affirmation en normatif ou en descriptif.

La difficulté avec les questions normatives est qu'elles mêlent potentiellement deux aspects chez les individus interrogés : d'une part, ce qui est optimal du point de vue de la connaissance économique de chacun et, d'autre part, le critère retenu pour évaluer ce qui est optimal. Ainsi, afin de distinguer le savoir et la connaissance économique des répondants de leurs orientations politiques ou philosophiques, ces orientations n'étant pas l'objet de l'enquête, on a évité de poser des questions pour lesquelles la réponse dépendait des opinions politiques.

Bien sûr, cela n'est pas toujours facile. Il aurait sans doute été plus simple de ne poser que des questions positives et d'éviter les questions normatives, mais l'intérêt de cette enquête est précisément de faire ressortir la richesse des questionnements des économistes. Ne poser que

des questions positives aurait conduit au reproche de « technicité » ou de « scientisme » de la science économique, ou aurait pu être interprété comme une sorte de contrôle des connaissances déplacé. La démarche de poser également des questions normatives est donc assumée avec les réserves d'interprétation qu'il convient d'apporter. Par ailleurs, il est à noter que toutes les questions du questionnaire de Whaples étaient normatives.

Qui plus est, sous l'impulsion des travaux empiriques dont le nombre et la part dans les publications scientifiques croissent de façon considérable, de moins en moins de questions positives ont une réponse simple.

Au total, le questionnaire contient 39 questions positives (on inclut dans cette catégorie les affirmations où un mécanisme donné a un effet sur le bien-être d'un sous-groupe, par exemple les non-qualifiés, même si l'on fait référence au bien-être de cette catégorie), 35 questions normatives et 8 questions non classées.

Le tableau 1 résume la comparaison entre l'étude de Whaples (2006) et la nôtre.

**Tableau 1**  
**Comparaison entre l'étude de Whaples (2006) et la nôtre**

	L'étude de Whaples (2006)	Notre étude
Procédure de diffusion	Envoi par courrier régulier à un échantillon de membres de l'American Economic Association	Envoi par courriel aux membres de l'Association française de science économique (AFSE)
Échantillon touché	210 personnes	Non communiqué
Procédure de collecte des réponses	Renvoi de courrier	Site Internet en ligne dix jours
Nombre de répondants	Entre 77 et 83 personnes selon les questions	305 dont 181 non-anonymes et 146 académiques (professeurs d'université, maîtres de conférences, directeurs de recherche et chargés de recherche)
Nombre total de questions	24 questions	82 questions
Nombre de questions normatives	24 questions	35 questions
Nombre de questions positives	Aucune	39 questions

## L'EXPÉRIMENTATION ET SON CONTEXTE

Le questionnaire a été mis en ligne entre le 5 et le 14 octobre 2009. L'AFSE (Association française de science économique) a ainsi envoyé un appel à ses membres le 5 octobre 2009. Une relance leur a été envoyée le 13 octobre 2009.

Compte tenu de la longueur du questionnaire, deux questions pour chaque thème étaient mises en évidence, de façon à permettre à un lecteur pressé de répondre à une sous-partie du questionnaire (22 réponses sur 82).

L'expérimentation a suscité un certain nombre de commentaires.

L'économiste Anne Lavigne (professeur à l'université d'Orléans), sous le pseudonyme de Gizmo, a lancé un fil de discussion sur le blog d'Éconoclaste<sup>1</sup> dès le 5 octobre 2009 à 19 h 17<sup>2</sup>. Dans les commentaires de ce blog, l'un des auteurs a alors précisé la démarche de l'enquête.

Le 7 octobre 2009, l'économiste Gilles Raveaud, maître de conférences à l'université Paris VIII, a publié un billet sur le blog qu'il tient sur le site d'*Alternatives économiques*<sup>3</sup> et a indiqué comment il répondrait personnellement aux affirmations 27, 28, 40, 41, 49, 70, 73, 74, 75, 76 et 77 (avec lesquelles il affirmait être en désaccord) et aux affirmations 39, 47, 48, 54, 55, 56, 67, 68, 79, 81 et 82 (avec lesquelles il affirmait être en accord)<sup>4</sup>.

205

Ce billet a suscité une polémique avec le blogueur d'Éconoclaste. Sur ce, une série de blogs se sont emparés de ce sujet<sup>5</sup>. Douze jours après la clôture de l'enquête, le 27 octobre 2009, l'économiste Bruno Amable, professeur à Paris I, a publié une tribune dans *Libération*<sup>6</sup>, en concluant notamment : « *Plus révélateur est le statut de la science économique que véhicule ce type d'enquête. Il est explicitement admis que les questions ont une « résonance politique », mais il est stipulé qu'il ne faut pas répondre en fonction de son orientation politique mais selon « sa propre conviction de ce que la recherche économique et le savoir économique ont établi », ce qui revient d'ailleurs à demander à chacun d'exprimer sa perception du consensus. On doit surtout comprendre que la science économique serait capable de donner des résultats « objectifs » en matière politique et donc de dire qui a raison et qui a tort dans les luttes partisans. Or, beaucoup d'affirmations de l'enquête renvoient à des oppositions proprement politiques, que l'on ne peut réduire à une recherche de solutions techniquement ou moralement supérieures.* »

## STATISTIQUES DESCRIPTIVES DE L'ÉCHANTILLON

Lors de la mise en ligne du questionnaire, la procédure a permis de recueillir 305 réponses aux 82 affirmations, ce qui a généré une base de

données de  $305 \times 82 = 25\,010$  observations à exploiter, avec une dimension temporelle (date de réponse et numéro d'identification du répondant de 1 à 305).

Les répondants devaient d'abord valider la première page contenant les explications, puis répondre, s'ils le souhaitaient, à une série de questions concernant leur profession ou leur statut. Ils pouvaient cocher une case demandant à recevoir les résultats par courrier électronique, puis devaient renseigner une adresse électronique. Celle par défaut était : *exemple@domaine.fr*. Au total, sur les 305 réponses, 181 personnes ont donné une adresse électronique différente de celle par défaut, 38 personnes ont coché la case « Souhaite recevoir les résultats », mais se sont ravisées en laissant l'adresse par défaut. Au total donc, 181 personnes, soit 59,34 %, ont laissé une adresse différente de l'adresse par défaut, dont très peu, voire aucune, ne semblait fantaisiste. Par un abus de langage, nous qualifions d'anonymes les 124 répondants n'appartenant pas à ce premier groupe.

Le tableau 2 donne les fréquences et les nombres d'observations (entre parenthèses) des différentes réponses pour divers groupes d'affirmations.

206

**Tableau 2**  
**Statistiques descriptives de l'enquête**

	Tous répondants	Non-anonymes	Tous répondants, groupe affirmations neutres	Tous répondants, groupe affirmations non neutres
	(colonne 1)	(colonne 2)	(colonne 3)	(colonne 4)
(1) <i>Tout à fait en désaccord</i>	17,9 % (4 467)	16,9 % (2 514)	13,6 % (910)	19,4 % (3 557)
(2) <i>Plutôt en désaccord</i>	20 % (4 990)	20,9 % (3 103)	16,9 % (1 137)	21,1 % (3 853)
(3) <i>Sans opinion</i>	20 % (5 004)	18,6 % (2 766)	21,5 % (1 440)	19,5 % (3 564)
(4) <i>Plutôt d'accord</i>	24 % (6 021)	25,4 % (3 761)	27,2 % (1 829)	22,9 % (4 192)
(5) <i>Tout à fait d'accord</i>	18,1 % (4 528)	18,2 % (2 698)	20,8 % (1 394)	17,1 % (3 134)

La somme de chaque colonne est égale à 100 %. Les montants entre parenthèses correspondent au nombre d'observations. La colonne 1 concerne l'ensemble des 305 répondants pour les 82 questions. La colonne 2 se restreint aux 181 répondants ayant donné une adresse électronique valide. La colonne 3 porte sur les 305 répondants pour le groupe des 22 affirmations dites « neutres ». La colonne 4 porte également sur les 305 répondants mais pour le groupe des 60 affirmations « non neutres ».

On peut faire deux remarques. D'une part, le nombre de réponses (3) *Sans opinion*, qui était l'option par défaut, n'a pas été disproportionnellement élevé. Il est de 20 % en moyenne, un peu plus

faible pour les non-anonymes et pour les affirmations « non neutres ». D'autre part, la distribution est globalement homogène, avec une petite diminution aux extrêmes, en particulier pour la réponse (1) *Tout à fait en désaccord* aux affirmations « neutres », ce qui n'est pas en soi très surprenant.

Les personnes ayant répondu avaient l'option de renseigner une profession dans une liste déroulante ou d'ajouter leur propre profession. Nous avons regroupé ces différents statuts et professions en créant un groupe « Professeur des universités et directeurs de recherche » (PR-DR), un groupe « Maîtres de conférences et chargés de recherche » (MCF-CR), un groupe « Enseignants du secondaire », un groupe « Étudiants ou lycéens » (hors doctorants), un groupe « Secteur privé », un groupe « Administration publique » et un groupe « Doctorants ». La catégorie « Autres » est composée essentiellement de retraités ou de personnes se déclarant « économistes » sans précision, ainsi que des professions diverses ne rentrant pas dans les catégories précitées.

**Tableau 3**  
**Statistiques descriptives de l'enquête**

Catégorie	Nombre d'individus (colonne 1)	Fréquence (en %) (colonne 2)	Part d'anonymes (en %) (colonne 3)	Nombres de réponses (colonne 4)	Réponse (3) <i>Sans opinion</i> (en %) (colonne 5)
Administration publique	22	7,21	50	1 804	13,3
Doctorants	34	11,15	20,6	2 788	28,5
Étudiants ou lycéens	12	3,93	33,3	984	21,1
PR-DR	58	19,02	41,4	4 756	17,5
MCF-CR	88	28,85	45,5	7 216	21,4
Secteur privé	42	13,77	45,2	3 444	18,1
Second degré	23	7,54	26,1	1 886	15,2
Autres	19	6,23	47,4	1 558	21,8
« Ne souhaite pas répondre »	7	2,3	57,1	574	24,9
Total	305	100	-	25 010	20

La colonne 1 indique le nombre d'individus ayant répondu, la colonne 2 leur part relative dans l'échantillon. La colonne 3 représente la proportion de personnes anonymes dans ce groupe, la colonne 4 le nombre de réponses exploitables et la colonne 5 la proportion de réponses (3) *Sans opinion*.

Bien que l'on dispose d'un petit nombre d'individus dans chaque catégorie, leurs réponses aux 82 affirmations sont généralement complètes et génèrent plusieurs centaines ou milliers d'observations. Les catégories les plus susceptibles de souhaiter l'anonymat sont

dans l'ordre : ceux ne souhaitant pas donner leur statut/profession (57 % d'anonymat), « Administration publique » (50 %), « Autres » (47,4 %), MCF-CR (45,5 %) et « Secteur privé » (45,2 %). La proportion de réponses (3) *Sans opinion* est plus élevée chez les doctorants (28,5 % qui savent qu'ils ne savent pas) et chez ceux ne souhaitant pas donner leur profession (ligne « Ne souhaite pas répondre », 24,9 %), et plus faible chez les PR-DR (17,5 %, contre 82,5 % qui pensent qu'ils savent), mais surtout chez les enseignants du secondaire (15,2 %) et les répondants de l'administration publique (13,3 %).

### L'ANALYSE DES RÉSULTATS

#### *Analyse du degré de consensus*

Une façon d'analyser le consensus est de calculer un écart type pour chaque question à travers l'échantillon des individus. À titre indicatif, le tableau 4 donne les écarts types pour différentes configurations des réponses, théoriques puis simulés aléatoirement sur 100 tirages de 82 questions et 300 individus.

**Tableau 4**  
**Benchmarking : écarts types des réponses (degré de dissensus)**  
**dans différentes configurations,**  
**calcul théorique ou par simulation**

Configuration des réponses	Écart type théorique ou simulé des réponses	Écart type des écarts types par simulation
Théorique si réponses certaines :		
- consensus total (uniquement 1, par exemple)	0	Sans objet
- consensus très fort (uniquement 1 et 2 à part égale)	0,503	Sans objet
- consensus fort (uniquement 1, 2 et 3 à part égale)	0,821	Sans objet
- consensus faible (1, 2, 3 et 4 à part égale)	1,124	Sans objet
- équi-répartition (1, 2, 3, 4 et 5 à part égale)	1,421	Sans objet
- dissensus fort (1, 2, 4 et 5 à part égale)	1,589	Sans objet
- dissensus maximal (uniquement 1 et 5)	2,010	Sans objet
Simulation empirique sur 300 personnes et 82 questions :		
- aléatoire dans (1, 2, 3, 4 et 5)	1,415	0,003
- aléatoire dans (1, 2, 4 et 5)	1,581	0,003
- aléatoire dans (1 et 5)	2	0

Ce tableau indique l'écart type obtenu si les réponses étaient distribuées comme indiqué dans la première colonne.

Nous pouvons maintenant calculer les écarts types pour chaque question de la base de données et obtenir des valeurs comprises entre 0 et 2, et les comparer aux valeurs types du tableau 4.

Nous présentons d'abord quelques statistiques descriptives des écarts types des réponses dans l'ensemble des 82 questions. Pour l'ensemble des répondants, la moyenne des écarts types est de 1,23 avec un écart type des écarts types entre les questions de 0,13, un minimum de 0,93 et un maximum de 1,54. La question médiane a un écart type de 1,25. Si l'on se limite aux seuls académiques (maîtres de conférences, professeurs, directeurs de recherche et chargés de recherche), les chiffres sont très proches : la moyenne est de 1,22, la médiane de 1,24 et l'écart type des écarts types entre questions de 0,14, un minimum de 0,85 et un maximum de 1,57. On peut donc percevoir un consensus faible dans les réponses, voire une assez grande dispersion.

Le tableau 5 résume les chiffres précédents en présentant la distribution des écarts types entre les diverses questions. Il montre notamment que les réponses aux questions ayant une connotation politique sont plus dispersées que les réponses aux questions dites « neutres ».

**Tableau 5**  
**Écarts types (degré de dissensus) de l'enquête, échantillon total**

	Moyenne	10 pctile	25 pctile	Médiane	75 pctile	90 pctile
Toutes questions	1,23	1,06	1,14	1,25	1,34	1,39
Neutres	1,17	0,99	1,10	1,19	1,26	1,32
Promarché	1,26	1,10	1,18	1,27	1,34	1,39
Prorégulation	1,26	1,06	1,17	1,27	1,36	1,44

Ce tableau indique la moyenne et la distribution des écarts types (entre individus) des réponses aux 82 affirmations sur un échantillon comprenant tous les répondants. Un écart type plus grand implique un degré moins grand de consensus.

En se limitant aux seuls académiques, les conclusions sont très proches et représentées dans le tableau 6.

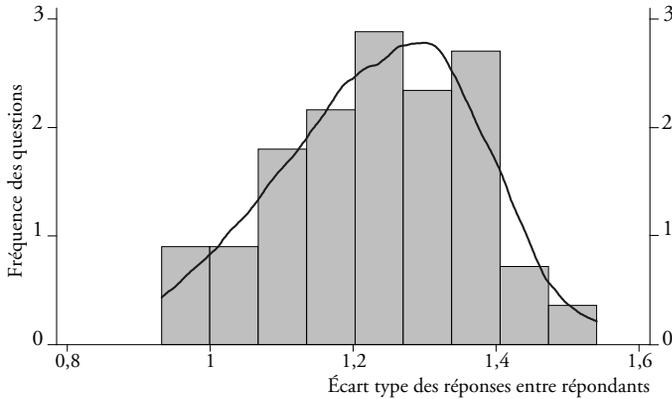
**Tableau 6**  
**Écarts types (degré de dissensus) de l'enquête, échantillon restreint aux académiques**

	Moyenne	10 pctile	25 pctile	Médiane	75 pctile	90 pctile
Toutes questions	1,22	1,04	1,11	1,24	1,32	1,40
Neutres	1,14	0,96	1,07	1,17	1,24	1,28
Promarché	1,23	1,09	1,12	1,25	1,32	1,39
Prorégulation	1,25	0,98	1,17	1,25	1,37	1,45

Ce tableau indique la moyenne et la distribution des écarts types (entre individus) des réponses aux 82 affirmations sur un échantillon limité aux seuls académiques. Un écart type plus grand implique un degré moins grand de consensus.

Pour l'ensemble de l'échantillon, la distribution présente une asymétrie : des questions font consensus, d'autres plus rares font très peu consensus, comme l'indique le graphique 1.

**Graphique 1**  
**Répartition des écarts types (degré de dissensus)**  
**entre les différentes questions, échantillon total**

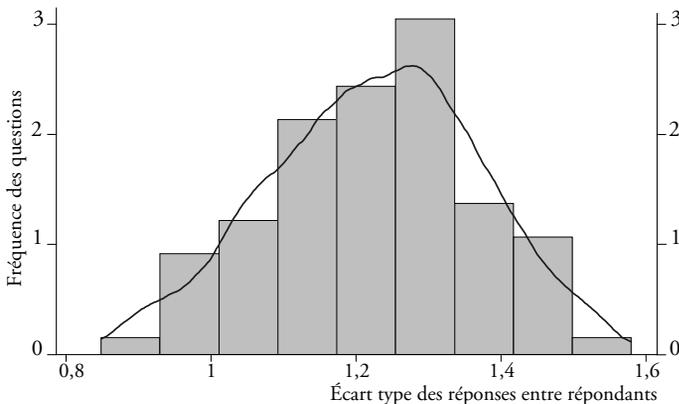


Le degré de consensus est décroissant le long de l'axe horizontal.

210

Pour la distribution des écarts types entre questions lorsqu'on limite l'échantillon aux seuls académiques, on trouve une distribution légèrement plus symétrique (cf. graphique 2).

**Graphique 2**  
**Répartition des écarts types (degré de dissensus)**  
**entre les différentes questions, échantillon limité aux académiques**



Le degré de consensus est décroissant le long de l'axe horizontal.

En d'autres termes, on peut dire qu'en moyenne, dans cet échantillon et dans celui des académiques, les questions posées ont un degré de consensus qui se situe entre « consensus faible » (écart type limite de 1,12) et « équi-répartition des réponses » (écart type limite de 1,421). 25 % des questions posées se situent entre le niveau de consensus faible et fort (écart type limite de 0,821), tandis que moins de 10 % des questions posées se situent au-delà de l'équi-répartition, donc pour lesquelles on obtient un degré assez fort de dissensus.

Par catégorie professionnelle, nous obtenons les résultats présentés dans le tableau 7.

**Tableau 7**  
**Écart types (degré de dissensus) par groupe professionnel**

Catégorie	Moyenne des écarts types (82 questions)	Médiane des écarts types (82 questions)
Administration publique	1,32	1,37
Doctorants	1,17	1,18
Étudiants ou lycéens	1,17	1,16
PR-DR	1,24	1,25
MCF-CR	1,17	1,19
Secteur privé	1,23	1,24
Second degré	1,24	1,27

Ce tableau indique la moyenne et la médiane des écarts types (entre individus) des réponses aux 82 affirmations. Un écart type plus grand implique un degré moins grand de consensus.

Il y a plus de consensus au sein de chaque catégorie qu'en moyenne, ce qui était prévisible, sauf au sein de l'administration publique. Les catégories où l'on trouve plus de consensus sont les MCF-CR, les étudiants non doctorants et les doctorants.

Enfin, par catégorie de questions, le tableau 8 (ci-après) présente les résultats concernant les écarts types entre individus, qui sont ordonnés par consensus décroissant pour l'ensemble de l'échantillon.

**Tableau 8**  
**Dispersion des écarts types (degré de dissensus)**  
**entre les différents groupes**

	Nombre de questions de la catégorie	Échantillon total Écart type	Échantillon des académiques Écart type
8- Marché du logement	7	1,15	1,14
5- Fiscalité	7	1,16	1,13
9- Euro et macroéconomie internationale	7	1,18	1,15
4- Sécurité sociale et redistribution	8	1,20	1,19
6- Environnement	5	1,22	1,15
7- Marché du travail	10	1,25	1,26
10- Crise, gestion du secteur financier et plans de relance	9	1,25	1,21
11- Divers	3	1,25	1,22
1- Régulation des marchés et politiques de concurrence	7	1,26	1,24
2- Commerce international et mondialisation	9	1,27	1,25
3- Éducation et capital humain	10	1,33	1,34

212

Ce tableau indique la moyenne et la médiane des écarts types (entre individus) des réponses aux 82 affirmations. Un écart type plus grand implique un degré moins grand de consensus.

En d'autres termes, les domaines où l'on trouve plus de consensus entre les 305 répondants que pour la moyenne des questions sont : le logement, la fiscalité, la politique macroéconomique et les questions de sécurité sociale et de redistribution. La crise, la régulation des marchés, la mondialisation et l'éducation recueillent moins de consensus. Le classement est assez proche pour l'échantillon des académiques avec deux inversions : la fiscalité devient le sujet le plus consensuel, alors que le marché du travail devient moins consensuel.

Pour terminer cette section, nous pouvons décrire les dix questions faisant le plus consensus et les dix questions faisant le moins consensus (cf. tableaux 9 et 10 ci-après).

**Tableau 9**  
**Palmarès du consensus**

Dix questions les moins clivantes, classées par écart type (degré de dissensus) croissant	Réponse moyenne	Écart type
37- Les niches fiscales permettent à des ménages riches de ne pas payer d'impôt	4,4	0,93
44- Les États-Unis devraient ratifier les accords de Kyoto	4,28	0,94
33- La couverture des risques santé doit être publique pour éviter que certaines personnes ne se retrouvent sans assurance-maladie parce qu'elles présentent un risque trop élevé	4,37	0,98
77- Le dollar doit rester la monnaie de référence du système financier international	2,09	0,99
51- Le RSA (revenu de solidarité active) créera une trappe à travail à temps partiel	3,62	0,99
68- La politique budgétaire devrait être coordonnée entre les pays de la zone euro	4,10	1,01
12- Un renforcement des lois <i>antidumping</i> au niveau européen augmenterait l'efficacité des marchés	3,43	1,01
62- Les maires devraient mettre plus de foncier sur le marché	3,48	1,04
58- Le déficit de logement est dû à la fiscalité de l'immobilier	2,31	1,06
48- Le RSA n'aura pas d'effets sur l'emploi car les emplois correspondants ne seront pas créés	3,54	1,06

Rappel : (1) *Tout à fait en désaccord* ; (2) *Plutôt en désaccord* ; (3) *Sans opinion* ; (4) *Plutôt d'accord* ; (5) *Tout à fait d'accord*.

**Tableau 10**  
**Palmarès du dissensus**

213

Dix questions les moins clivantes, classées par écart type (degré de dissensus) croissant	Réponse moyenne	Écart type
1- Abolir les restrictions sur l'implantation des pharmacies permettrait de faire baisser le prix des produits de parapharmacie	2,90	1,38
52- Une baisse du coût du travail est favorable à l'emploi	2,66	1,39
10- Empêcher les délocalisations est un mauvais service à rendre aux entreprises, en ce qui concerne leur productivité	2,90	1,39
72- Plafonner les bonus des <i>traders</i> au niveau national est une bonne mesure si l'on veut limiter la prise de risques excessive des salles de marché	2,96	1,40
30- La meilleure façon de gérer le déficit de long terme de la Sécurité sociale est d'augmenter l'âge normal de la retraite	2,90	1,41
25- La concurrence entre universités sera néfaste pour les enseignants-chercheurs	3,18	1,42
24- La concurrence entre universités sera néfaste pour la production de recherche	2,98	1,45
9- L'Europe devrait libéraliser davantage ses échanges pour favoriser la croissance des pays pauvres	2,82	1,47
79- L'État devrait nationaliser tout ou partie du secteur bancaire français afin de garantir la stabilité du secteur en France	3,29	1,48
18- La concurrence entre universités sera néfaste pour les étudiants	3,07	1,54

Rappel : (1) *Tout à fait en désaccord* ; (2) *Plutôt en désaccord* ; (3) *Sans opinion* ; (4) *Plutôt d'accord* ; (5) *Tout à fait d'accord*.

On peut par ailleurs noter que les questions les plus consensuelles ne sont pas nécessairement celles pour lesquelles les réponses sont les plus tranchées dans un sens ou dans l'autre. Nous définissons donc un indicateur de l'écart à la réponse (3) *Sans opinion* de la moyenne des réponses (en valeur absolue) et choisissons les dix questions pour lesquelles cet indicateur est le plus important. Les résultats se trouvent dans le tableau 11, dans lequel on retrouve cinq des dix questions les moins clivantes (numéros soulignés), mais cinq autres questions se glissent dans ce même tableau.

**Tableau 11**  
**Palmarès de l'écart à la réponse (3) *Sans opinion***

Dix questions dont la moyenne des réponses est la plus éloignée de la réponse (3) <i>Sans opinion</i> , dans l'ordre croissant d'éloignement à cette même réponse	Réponse moyenne (colonne 1)	Écart à la réponse (3) <i>Sans opinion</i> (colonne 2)
<u>77</u> - Le dollar doit rester la monnaie de référence du système financier international	2,09	0,91
46- La défense de la biodiversité a un sens économiquement parlant	3,94	0,94
67- La concurrence fiscale devrait être interdite entre les pays de la zone euro pour éviter le report des taxes sur les facteurs les moins mobiles	3,95	0,95
31- La meilleure façon de gérer le déficit de long terme de la Sécurité sociale est de diminuer les prestations et autres avantages	2	1
5- Les ententes entre producteurs diminuent le bien-être global	4,04	1,04
<u>68</u> - La politique budgétaire devrait être coordonnée entre les pays de la zone euro	4,10	1,10
28- La meilleure façon de gérer le déficit de long terme de la Sécurité sociale est d'obliger chacun à cotiser sur des comptes individuels investis à long terme	1,84	1,15
<u>44</u> - Les États-Unis devraient ratifier les accords de Kyoto	4,28	1,28
<u>37</u> - Les niches fiscales permettent à des ménages riches de ne pas payer d'impôt	4,36	1,36
<u>33</u> - La couverture des risques santé doit être publique pour éviter que certaines personnes ne se retrouvent sans assurance-maladie parce qu'elles présentent un risque trop élevé	4,37	1,37

Les chiffres de la colonne 1 constituent les moyennes des modalités des réponses (de 1 à 5), ceux de la colonne 2 représentent les écarts des chiffres de la colonne 1 à la réponse (3) *Sans opinion*.

Les numéros soulignés indiquent cinq des dix questions les moins clivantes.

Rappel : (1) *Tout à fait en désaccord* ; (2) *Plutôt en désaccord* ; (3) *Sans opinion* ; (4) *Plutôt d'accord* ; (5) *Tout à fait d'accord*.

*Analyse de la polarisation pro ou antimarché*

Dans cette section, nous analysons les réponses selon un axe promarché ou antimarché, en utilisant le regroupement des questions développées au début de cet article.

Nous définissons aussi une variable synthétique appelée PREF-RI « Préférence pour la régulation interne ». Cet indicateur prend la valeur 0 si toutes les affirmations du groupe « promarché » ont une réponse (1) *Tout à fait en désaccord* et si toutes les affirmations du groupe « prorégulation » ont une réponse (5) *Tout à fait d'accord*. Inversement, il prend une valeur 100 si toutes les affirmations du groupe « promarché » ont une réponse (5) *Tout à fait d'accord* et si toutes les affirmations du groupe « prorégulation » ont une réponse (1) *Tout à fait en désaccord*.

Cet indicateur est défini par la formule suivante :

$$\text{PREF-RI} = [(\text{qn} = \text{promarché}) \times \text{réponse (1)} + (\text{qn} = \text{prorégulation}) \times \text{réponse (5)}] \times 25$$

Le tableau 12 représente les statistiques descriptives de la moyenne des réponses aux questions dans chacune des catégories. Il s'agit de la distribution entre individus.

215

**Tableau 12**  
**Consensus par type de questions selon l'axe pro ou antimarché**

	Moyenne	Écart type	25 pctile	Médian	75 pctile
Neutre (1-5)	3,24	0,30	3,05	3,28	3,45
Promarché (1-5)	2,71	0,64	2,21	2,73	3,18
Prorégulation (1-5)	3,30	0,64	2,92	3,31	4,15
PREF-RI (0-100)	42,7	15,1	30,9	42,4	52,9

Ce tableau indique la moyenne des réponses aux affirmations classées par sous-groupe de questions (trois premières lignes) et la distribution de ces réponses parmi les individus. La dernière ligne fournit les mêmes informations pour la variable PREF-RI définie plus haut. Concernant cette variable, une moyenne de 0 indique que le répondant était systématiquement en désaccord avec les affirmations du groupe « promarché » et systématiquement en accord avec les affirmations du groupe « prorégulation », une moyenne de 100 indique au contraire une orientation systématiquement « promarché ».

Rappel : (1) *Tout à fait en désaccord* ; (2) *Plutôt en désaccord* ; (3) *Sans opinion* ; (4) *Plutôt d'accord* ; (5) *Tout à fait d'accord*.

Ce tableau montre qu'en moyenne, les répondants à cette enquête expriment une préférence plus forte pour la régulation externe ou publique que pour la régulation interne par le marché.

Par catégorie, on s'aperçoit que les professeurs d'université et les directeurs de recherche sont assez neutres sur cet axe de la préférence pour la régulation interne. En revanche, les enseignants du second

degré, les maîtres de conférences et les chargés de recherche semblent nettement plus en défaveur des solutions de marché. La restriction de l'échantillon aux personnes ayant indiqué une adresse électronique valide ne remet pas en cause fondamentalement ce constat, avec un écart notable pour les personnes se déclarant dans l'administration publique, dont le non-anonymat rapproche la variable de 50 %. Il est intéressant de noter que les économistes travaillant dans le secteur privé donnent également en moyenne plutôt des réponses en faveur de la « prorégulation », avec quasiment le même score que les économistes de l'administration publique, dans l'échantillon complet (cf. tableau 13).

**Tableau 13**  
**Consensus selon l'axe pro ou antimarché, par catégorie**

Catégorie	Variable PREF-RI			
	Tous répondants		Non-anonymes	
	Moyenne	Écart type	Moyenne	Écart type
Administration publique	38,5	17,7	45,8	18,6
Doctorants	44,9	13,9	45,4	14,4
Étudiants ou lycéens	43,4	14,1	48,2	13,5
PR-DR	49,6	16,6	49,9	17,7
MCF-CR	39,9	14,5	41,7	14,2
Secteur privé	43,5	12,2	43,4	12,3
Second degré	38,9	16,9	42	18,3
Autres	37,9	10,1	39,5	12,4

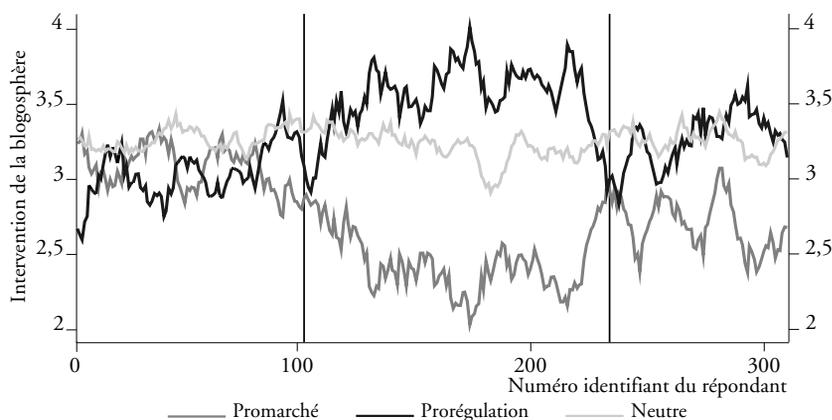
Ce tableau indique la moyenne par sous-échantillon des réponses pour la variable PREF-RI définie plus haut, ainsi que l'écart type parmi les répondants du sous-échantillon.

Note : une moyenne de 0 indique que le répondant était systématiquement en désaccord avec les affirmations du groupe « promarché » et systématiquement en accord avec les affirmations du groupe « prorégulation », une moyenne de 100 indique au contraire une orientation systématiquement « promarché ».

Le graphique 3 (ci-après) propose enfin l'évolution temporelle de la moyenne des réponses pour chacun des trois groupes de questions au cours du temps. Les lignes verticales correspondent respectivement à la mise en ligne du billet de Gilles Raveaud le 7 octobre 2009 et au rappel auprès des membres de l'AFSE le 13 octobre 2009. On distingue assez nettement trois phases :

- la période pré-7 octobre où les réponses sont assez peu polarisées ;
- la période intermédiaire entre les deux lignes verticales où les réponses ont la polarisation maximale ;
- et la période finale qui conserve une certaine polarisation, mais à un niveau beaucoup plus faible que lors de la période intermédiaire.

**Graphique 3**  
**Évolution temporelle des réponses**  
**par rapport à la date d'intervention de la blogosphère**  
**et à la date de rappel de l'AFSE**



Un lissage de cinq périodes avant et après a été appliqué aux séries.

Très clairement, les *leaders* d'opinions ont un impact et l'on voit à quel point la blogosphère est devenue un vecteur d'information important. Cela souligne aussi que si cette étude devait être répliquée avec un objectif de représentativité, il faudrait certainement prendre un échantillon relativement important pour éviter que l'on observe de telles variations dans la participation à l'enquête.

217

*L'analyse du lieu de travail et des facteurs d'impact académiques  
des répondants identifiés*

Nous avons enfin mené le test suivant : en nous concentrant sur l'échantillon des personnes non anonymes, nous avons cherché à retrouver le facteur d'impact (*h-factor*, *g-factor*) de ces chercheurs, en se basant sur le logiciel Publish or Perish<sup>7</sup>. En substance, le *h-factor* représente le nombre de travaux ayant au moins *h* citations répertoriées sur le site Google Scholar. Un *h-factor* de 5 signifie que 5 travaux ont reçu au moins 5 citations. Le *g-factor* est une variante qui surpondère les travaux très cités, basés sur une forme quadratique des citations<sup>8</sup>. Pour illustrer la fourchette haute de ces indicateurs, Paul Samuelson a un *h-index* de 74 et un *g-index* de 189 ; pour Joseph Stiglitz, les deux chiffres sont respectivement 118 et 272.

Les statistiques descriptives de ce sous-échantillon sont présentées dans le tableau 14 (ci-après).

**Tableau 14**  
**Statistiques descriptives de l'activité de recherche des répondants**

	Moyenne	Écart type	25 pctile	Médian	75 pctile
<i>h-factor</i> , tous	1,97	4,31	0	0	2
<i>h-factor</i> , académiques	4,06	5,68	1	3	5
<i>g-factor</i> , tous	3,61	8,92	0	0	4
<i>g-factor</i> , académiques	7,52	12,1	1	4	8

Ce tableau indique la moyenne des *h* et *g-factors* des répondants que nous avons pu identifier avec le logiciel Publish or Perish, basé sur les citations de Google Scholar. Entre 50 % et 70 % des répondants identifiés ont un facteur égal à zéro, ces proportions tombant à 24 % pour les chercheurs et enseignants-chercheurs (professeurs des universités, maîtres de conférences, directeurs et chargés de recherche).

En faisant une régression multivariée de notre indicateur PREF-RI sur diverses variables, nous obtenons les résultats robustes suivants<sup>9</sup> : par rapport à la moyenne de l'échantillon des personnes identifiées, les professeurs et les directeurs de recherche sont en moyenne plus « promarché » de 4 à 5 points sur 100, les maîtres de conférences et les chargés de recherche le sont moins, de 3 à 3,5 points sur 100 ; le fait d'exercer à l'étranger implique des réponses en faveur du « promarché » supérieures de 10 à 10,5 points sur 100, les facteurs *g* et *h* ne sont pas significatifs, et le fait d'avoir répondu au questionnaire entre la publication du billet de Gilles Raveaud et le rappel de l'AFSE conduit à un résultat de 11,6 à 11,8 points sur 100 de réponses moins favorables au marché.

*Analyse comparée des réponses  
aux affirmations normatives et positives*

Notre *a priori* en la matière était d'obtenir un peu plus de consensus pour les questions positives que pour les questions normatives : les mécanismes sont identifiés par la littérature économétrique et ne devraient pas être l'objet de controverses fortes.

En réalité, nous obtenons le résultat inverse : pour les 39 questions positives ou assimilées, nous avons un écart type entre individus de 1,27 en moyenne, avec un écart type de ces écarts types entre questions de 0,14 ; tandis que pour les 35 questions normatives, l'écart type entre individus est en moyenne de 1,17, avec un écart type de ces écarts types entre questions de 0,14 également.

En d'autres termes, les répondants semblent se rejoindre davantage sur les prescriptions que sur les constats.

La population des personnes ayant répondu à l'enquête apparaît donc globalement assez divisée sur beaucoup de questions normatives.

Elle l'est un peu moins, voire très peu, sur certaines questions de redistribution et d'environnement.

Il y a par ailleurs une sensibilité forte sur ces questions de la part de beaucoup de personnes ayant participé à l'enquête en ligne. Les maîtres de conférences, les chargés de recherche et les professeurs du secondaire ayant répondu ont une préférence marquée pour la régulation externe des marchés. Les professeurs d'université et les directeurs de recherche sont un peu plus neutres par rapport à cette dernière dimension et font confiance à part égale au marché ou à la régulation externe.

Le sondage n'est pas représentatif et a clairement été au centre de questionnements importants dans la blogosphère, ce qui a certainement influencé le résultat de l'étude. Il nous semble que cela n'en diminue pas l'intérêt, tout au contraire. Il est caractéristique de noter l'influence de certains blogs sur les résultats, conduisant les réponses en faveur du marché à diminuer rapidement et de façon importante. L'enjeu était donc de taille pour ceux qui ont répondu à ce questionnaire.

## NOTES

1. Voir le site : <http://econoclaste.org.free.fr/dotclear>.
2. Voir le site : <http://forum.econoclaste.free.fr/read.php?3,8037>.
3. Voir le site : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/raveaud/2009/10/08/economistes-professionnels-le-codice-vous-sonde>.
4. Dans les commentaires, il a cependant ajouté à propos de la question 48 portant sur les effets en emploi du RSA (revenu de solidarité active) : « Pour la question 48, je me suis gourré, oups. Je voulais dire que j'étais en accord : suivant les analyses critiques du RSA développées, de façon différente, par Thomas Piketty et Denis Clerc, je pense que ce dispositif ne créera que « peu » d'emplois. Comme cette réponse n'est pas disponible, j'ai mis que j'étais d'accord avec la proposition selon laquelle il ne créera « aucun » emploi. »
5. Voir les sites : [www.pauljorion.com/blog/?p=5412](http://www.pauljorion.com/blog/?p=5412) ; [www.anthropiques.org/?p=993](http://www.anthropiques.org/?p=993) ; <http://ecodemystificateur.blog.free.fr/index.php?post/2009/10/10/La-gu%C3%A9guerre-des-z%C3%A9conomistes-aura-t-elle-lieu>.
6. Voir le site : [www.liberation.fr/economie/0101599481-les-experts-sont-formels](http://www.liberation.fr/economie/0101599481-les-experts-sont-formels).
7. Logiciel disponible sur le site : [www.harzing.com/pop.htm](http://www.harzing.com/pop.htm), où l'on peut trouver une description détaillée et un grand nombre d'analyses plus ou moins critiques de ces indices.
8. Selon le logiciel, « *A scientist has index « h » if « h » of his/her « Np » papers have at least « h » citations each, and the other (Np - h) papers have no more than « h » citations each* », et « *[Given a set of articles] ranked in decreasing order of the number of citations that they received, the g-index is the (unique) largest number such that the top « g » articles received (together) at least « g<sup>2</sup> » citations. It aims to improve on the h-index by giving more weight to highly-cited articles.* »
9. Les résultats sont disponibles auprès des auteurs.

*BIBLIOGRAPHIE*

WHAPLES R. (1996), « Is There Consensus among American Labor Economists : Survey Results on Forty Propositions », *Journal of Labor Research*, vol. 17, n° 4, pp. 725-734.

WHAPLES R. (2006), « Do Economists Agree on Anything ? Yes! », *Economists' Voice*, novembre. Disponible sur le site : [www.bepress.com/ev](http://www.bepress.com/ev).